

Pédagogie mise en œuvre : Une analyse des besoins du stagiaire et du responsable sera réalisée en amont de la formation. Chaque session de formation est adaptée à l'activité du participant pour plus de pertinence et une meilleure sensibilisation du stagiaire. Alternance de cours théoriques (méthode expositive), d'exercices de découverte (méthode démonstrative), d'exercices d'applications et des mises en situation avec un cas pratique. Les supports sont écrits et dématérialisés.

Objectifs : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'organiser les accès de l'immeuble ; d'identifier les limites réglementaires en vigueur, d'identifier les niveaux de sécurité des accès.

Programme :

1/ Le cadre juridique appliqué à la gestion des accès :

- Les obligations réglementaires ;
- Déclaration et autorisation de la CNIL.

2/ Analyse et organisation des accès :

- Les flux, les points névralgiques, les différentes zones et leur hiérarchisation,
- Définition des niveaux de sécurité des accès,
- Présentation de solutions de gestion des accès organisationnels et techniques,
- Intégrité des solutions.

3/ Rédaction de l'expression du besoin d'un système de contrôle d'accès :

- Notion de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre,
- Différence entre le cahier des charges technique et le cahier des charges fonctionnel.

4/ Analyse et application à un cas pratique :

- Analyse des flux et des menaces, détermination des points névralgiques,
- Conception de la gestion des accès, détermination des accès et détermination des moyens organisationnels et techniques.

Evaluation de la formation et suivi du stagiaire : Une évaluation de satisfaction globale est réalisée « à chaud ». Un suivi post formation aura lieu à 90 jours avec une évaluation à froid ainsi qu'une mesure du transfert des acquis. Une mesure du transfert des acquis de la formation sera réalisée à l'aide d'exercices ou de mises en situation professionnelle lors de la formation. A l'issue de la formation une attestation individuelle sera remise avec l'évaluation des acquis. A chaque fin de session le formateur établie une synthèse pédagogique.